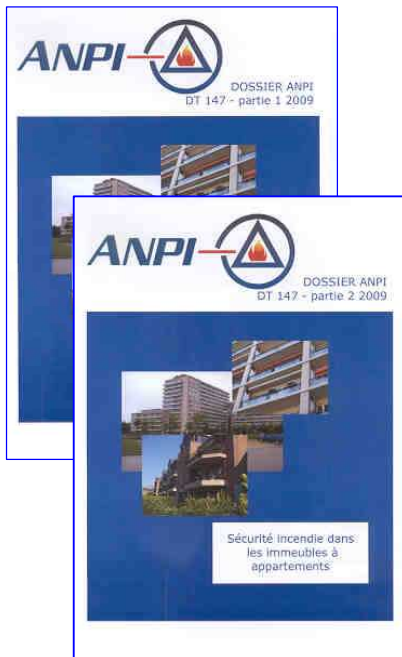


Dossier ANPI DT 147-2009

Sécurité incendie dans les immeubles à appartements

Incendie d'appartement à Huy (9/01/2010)
Hoogstraten Brandstichting in flat (20/01/2010)
Un immeuble comprenant 23 logements a été victime d'un incendie à Mouscron (20/01/2010)
Appartement aan Antwerpsesteenweg uitgebrand in Gent (21/01/2010)
Décès dans un incendie d'appartement à Bruxelles (22/01/2010)
Appartement en feu à Battice (25/01/2010)
Flat ontruimd voor kelderbrand in Antwerpen (26/01/2010)
(Relevé dans la presse de janvier 2010)



"Incendie dans un immeuble à appartements" – Pas de victime mais des habitants traumatisés évacués en pleine nuit. Parfois en raison de la configuration de l'immeuble, d'un mauvais comportement, un banal foyer dégénère. C'est le drame! Rappelez-vous l'incendie de l'immeuble "Les Mésanges" à Mons le 20 février 2003. - 7 morts – 28 blessés!

Comment l'éviter? Ce dossier ANPI tente d'y répondre.

Au-delà de l'aspect purement réglementaire, ce dossier propose un ensemble de mesures générales de protection contre l'incendie, reflet des pratiques internationales permettant d'assurer l'évacuation des occupants et donc d'améliorer leur chance de survivre à un incendie dans un immeuble à appartements.

Dans un souci pratique, ANPI a voulu préciser ce qui est et n'est pas d'application en Belgique.

Le DT 147 se présente en deux cahiers distincts.

La première partie, destinée aux concepteurs, a trait aux définitions, aux causes d'incendie et aux mesures de protection liées aux éléments de construction et aux voies d'évacuation.

La seconde partie s'adresse aux gestionnaires et aborde la sécurité active, l'organisation de l'évacuation et l'entretien des équipements. Plusieurs annexes pratiques complètent les mesures de protection envisagées par des conseils d'organisation et des références aux arrêtés royaux et aux normes.

Voici enfin un document pratique à la disposition des professionnels de la sécurité, services d'incendie, préventionnistes, architectes et sociétés immobilières chargés de concevoir, de contrôler ou simplement de gérer des immeubles à appartements.

Prix du DT 147 (2 parties): €53 (TVAC)

Ce dossier est aussi disponible en néerlandais sous la référence TD 147.

Recevez automatiquement les dossiers techniques et les fiches de sécurité ANPI.

En souscrivant à la Formule "Expert" de notre centre de documentation, vous bénéficierez de l'envoi automatique des dossiers techniques et des fiches de sécurité mais aussi du bulletin de veille réglementaire et de l'accès via login aux nombreux documents mis en consultation sur le site www.anpi.be.

Renvoyez-nous sans tarder le formulaire de commande au verso



A COMPLETER ET A NOUS RENVOYER

ANPI
Parc scientifique Fleming
Rue Granbonpré 1
B-1348 Louvain-la-Neuve

Tél.: + 32 10 47 52 42
Fax: + 32 10 47 52 70
Mail: publications@anpi.be

BON DE COMMANDE

Ma référence de commande:

Je commande:

_____ x DT (FR) 147 (1) - (2) à € 53 TVAC Total: _____ €

_____ x TD (NL) 147 (1) - (2) à € 53 TVAC Total: _____ €

Toute commande inférieure à €50 donne lieu à un paiement anticipatif au compte
001-4932519-48.

Je souhaite plus d'informations sur l'abonnement "Formule Expert" qui comprend notamment
les publications "Dossiers techniques" et "Fiches de sécurité de ANPI.

Société:

Nom: Prénom:

Rue:..... n°: bte:.....

Code postal: Localité:

Tél.: Fax:.....

N° TVA: E-mail:.....

Adresse de facturation (si différente de celle-ci-dessus):

Société:

Rue:..... n°: bte:.....

Code postal: Localité:

Date:

Signature: